

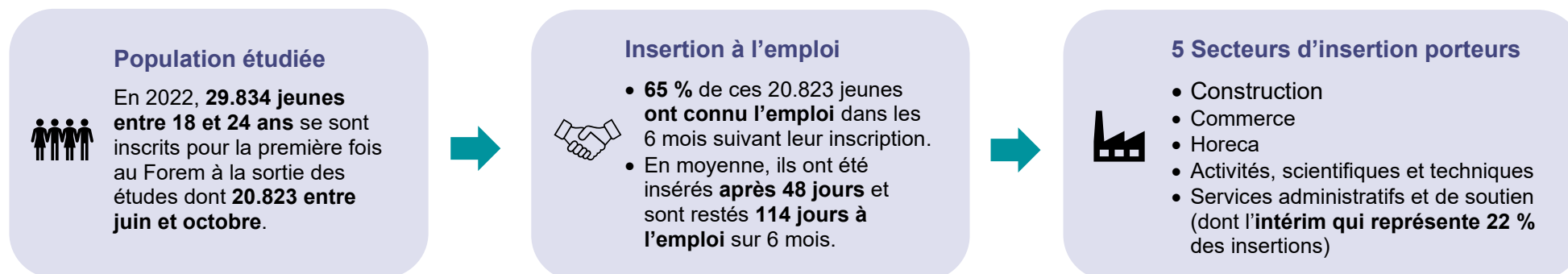
**INSERTION AU TRAVAIL DES JEUNES WALLONS
INSCRITS COMME DEMANDEURS D'EMPLOI
POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2022**

Septembre 2023

Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

forem.

EN SYNTHÈSE



Cependant, il existe des disparités importantes

Par niveau d'études

Classement des taux d'insertion

1. **Bachelier 79 %**
2. **Contrat d'alternance (71 %)**
3. **Secondaire 3^{ème} degré et Master (67 %)**
4. **Secondaire 2^{ème} degré (51 %)**
5. **Primaire et secondaire de base (39%)**

Dans l'enseignement qualifiant, les années complémentaires semblent permettre une insertion rapide et durable.

Par option d'études

Plusieurs tendances se dégagent :

- Meilleures insertions pour les **options menant vers des métiers/secteurs en recherche de main- d'œuvre** : puériculture et nursing, électricité industrielle, électromécanique, couverture, boulangerie ...
- Les **filières menant à l'enseignement** insèrent mieux les **bacheliers** : instituteur primaire et préscolaire, sciences pédagogiques...
- Prépondérance des **options scientifiques** pour les **Master**.

AU SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
QUE RETENIR ?	4
1. ANALYSE DE L'INSERTION DES JEUNES INSCRITS AU FOREM	6
2. LE NIVEAU ET L'OPTION D'ÉTUDES, ÉLÉMENTS CLÉS DE L'INSERTION	16
3. QUELS SECTEURS EMBAUCHENT LES JEUNES APRÈS LEURS ÉTUDES ?	21

L'année 2021 avait été particulièrement favorable à l'insertion des jeunes sur le marché de l'emploi. La reprise économique avait été soutenue après la crise sanitaire et, dans de nombreux pays d'Europe¹, le besoin de main-d'œuvre avait été suffisamment important pour offrir des perspectives aux nouveaux arrivants dans la vie professionnelle.

Cet élan s'est essoufflé en 2022. Le contexte géopolitique et la flambée des prix de l'énergie a fait reculer l'emploi des jeunes, plus sensible aux changements de conjoncture.

Un des défis des acteurs intermédiaires de l'emploi, dont fait partie le Forem, est de rendre l'emploi des jeunes plus robuste face aux

variations des conditions économiques. Un des facteurs qui pourrait avoir de l'influence sur ce phénomène est d'améliorer l'adéquation entre les compétences des jeunes sortant de l'école et les attentes du marché de l'emploi.

En effet, les pénuries de main-d'œuvre sont de plus en plus nombreuses en Wallonie. Cette année, la liste des métiers en pénurie et des fonctions critiques en Wallonie en dénombre 158 et les difficultés de recrutement n'épargnent aucun secteur d'activités. En parallèle, de nombreux jeunes terminent les études secondaires sans avoir une

idée précise du métier qu'ils veulent exercer plus tard.

Informé davantage les élèves du secondaire des opportunités qu'offrent certains secteurs et leur permettre de mieux connaître les métiers porteurs d'emploi ne pourrait qu'être profitable à l'heure de faire le choix de l'orientation professionnelle. Le pacte pour un enseignement d'excellence poursuit également l'objectif de valoriser certaines filières porteuses de l'enseignement qualifiant désertées par les élèves.

Dans cette optique, le Forem a décidé de collaborer cette année avec l'enseignement pour lancer une enquête auprès des élèves de

5^{ème}, 6^{ème} et 7^{ème} année du secondaire pour mieux connaître les aspirations professionnelles des jeunes et leurs représentations du marché de l'emploi. L'objectif de cette enquête, qui a recueilli plus de 2 000 réponses, est également de confronter les attentes des jeunes avec la réalité du marché de l'emploi².

Les premiers résultats montrent des jeunes intéressés par certains métiers en pénurie de main-d'œuvre et attirés par le service à la collectivité. Les métiers « STEAM »* (sciences, technique, ingénierat, arts, mathématiques) semblent être appréciés par une partie du public (davantage les garçons que les filles). Les métiers des soins occupent également une place de choix dans le classement des métiers plébiscités par les jeunes.

Cependant, certains pans de l'économie semblent méconnus voire dépréciés alors qu'ils constituent de réels potentiels d'emploi (comme l'industrie, la construction, le transport et la logistique, la mécanique ou encore le commerce).

Rapprocher la vision des jeunes et les besoins du marché de l'emploi devra passer par une meilleure information des jeunes à l'école et dès lors, par une plus grande synergie entre le monde de l'emploi et de l'enseignement.

¹ L. DA SILVA, le taux de chômage des jeunes en Europe : [Le taux de chômage des jeunes en Europe - ToutedEurope.eu](https://www.touteurope.eu/fr/le-taux-de-chomage-des-jeunes-en-europe)

² [Attractivité des métiers \(leforem.be\)](https://leforem.be)

QUE RETENIR ?

Avant d'aborder le contenu du rapport, il convient de rappeler que cette étude se limite à l'insertion des jeunes demandeurs d'emploi et non à l'insertion de l'ensemble des jeunes Wallons. Elle ne constitue donc pas une mesure de la performance des filières d'apprentissage.

Le contexte économique wallon a fortement évolué ces dernières années. Après un ralentissement important lors du confinement en 2020, une forte reprise économique a marqué l'année 2021 et a amplifié certaines difficultés de recrutement sur le marché de l'emploi. Alors que l'année 2022 semblait s'inscrire sur la même tendance, le conflit russo-ukrainien et l'envolée des prix énergétiques est venue ternir le tableau conjoncturel. C'est donc dans un contexte économique incertain que les jeunes sortis de l'école en 2022 ont tenté de s'insérer sur le marché de l'emploi.

En 2022, 29 834 jeunes se sont inscrits pour la première fois au Forem à la sortie des études. C'est un retour au nombre d'inscrits de 2019, avant que la crise sanitaire ait freiné un certain nombre de jeunes à rejoindre le marché de l'emploi. **En 2022, le taux moyen d'insertion à l'emploi après six mois est en recul, après**

une année 2021 exceptionnellement élevée en raison de la reprise post-Covid : 65,0 % contre 69,4 % en 2021. Malgré un recul sensible, les résultats de 2022 sont les deuxièmes plus élevés depuis la création de l'étude en 2022.

Le délai d'insertion est de 48 jours en moyenne avant la première occupation contre 47 jours en 2021. Enfin, la durée d'occupation moyenne augmente, passant de 118 jours en 2021 à 114 jours en 2022.

Les études qui enregistrent les plus hauts taux d'insertion sont, dans l'ordre : les études de niveau bachelier (79 %), le contrat d'alternance (réseaux IFAPME et CEFA confondus) (71 %) et enfin, le secondaire du troisième degré ainsi que le master (67 %).

En 2022, les taux d'insertion diminuent pour presque la totalité des niveaux d'études après une année 2021 qui avait atteint des records en termes de taux d'insertion. Les résultats en 2022 sont quand même les deuxièmes plus élevés depuis 2008, date de création de la présente étude.

Si le niveau d'insertion reste stable (+0,4 points de pourcent) pour les diplômés de l'enseignement primaire et secondaire de base, le recul

concerne tous les autres niveaux d'études. L'alternance, le secondaire du troisième degré et le Master connaissent les diminutions les plus importantes (respectivement - 4,7 p.p., - 4,0 p.p. et - 3,4 p.p.). Les diplômés du bachelier (- 1,8 p.p.) et du secondaire du deuxième degré (- 1,8 %) connaissent une baisse moins prononcée de leur taux d'insertion.

TENDANCES 2022

Taux moyen d'insertion
dans les six mois :
65,0 %

Délai moyen d'insertion
avant première occupation :
48 jours

Durée moyenne d'occupation :
114 jours

Figure 1 : Options d'études avec un taux d'insertion élevé par niveau d'études

Source : Le Forem

Options d'études avec un taux d'insertion élevé par rapport au niveau d'études	
Source : Le Forem	
SEC. 3EME/4EME DEGRE PROFESSIONNEL	SECONDAIRE 3EME/4EME DEGRE TECHNIQUE
Puériculture ou nursing Année complémentaire	Prévention et sécurité
Puériculture ou nursing	Automation/régulation
Electricité industrielle année complémentaire	Electromécanique/maintenance/aéronautique
	Sciences chimiques/sc des matériaux
ALTERNANCE	
Electricité industrielle	
Boulangerie/pâtisserie	MASTER
Couvreur/ardoisier	Biochimie - biologie cellulaire et moléculaire
BAC	Sciences chimiques/sc des matériaux
Instituteur primaire	Sciences pharmaceutiques
Sciences pédagogique	Ingéniorat en mécanique
Instituteur préscolaire	
Education physique et corporelle	

Note : options avec un taux d'insertion supérieur à la moyenne + 1 écart type

À niveau d'études équivalent, des options connaissent des résultats d'insertion contrastés. Assez logiquement, les options qui connaissent les meilleurs taux d'insertion sont celles qui préparent à des métiers pour lesquels les entreprises rencontrent des difficultés de recrutement. Le tableau ci-dessus présente les options qui, par niveau d'études, obtiennent des taux d'insertion supérieurs à la moyenne.

En ce qui concerne les options des diplômés d'un master, d'année en année, les options qui obtiennent un taux d'insertion élevé varient beaucoup

pour ce niveau d'études. Rappelons que l'analyse ne tient pas compte des personnes qui trouvent directement un emploi après leurs études sans s'inscrire comme demandeur d'emploi au Forem. C'est pourquoi les taux d'insertion de certains métiers comme les ingénieurs commerciaux ou industriels et des diplômés en sciences économiques sont probablement sous-estimés.

Cinq secteurs semblent être particulièrement porteurs pour les jeunes demandeurs d'emploi. Il s'agit de la construction, du commerce de gros et de détail (surtout les grandes surfaces), de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées et techniques, et des activités de service administratif et de soutien (qui reprennent notamment l'activité des agences de travail intérimaire). D'autres secteurs comme l'administration, l'industrie manufacturière, l'enseignement ainsi que la santé et l'action sociale sont également à prendre en compte quand on étudie le public des jeunes car ils représentent un réservoir d'emploi important. Par ailleurs, l'agriculture, sylviculture et pêche (travail saisonnier), ainsi que l'information et la communication sont des secteurs où les jeunes semblent s'insérer plus que n'importe quelles autres classes d'âge mais en nombre toutefois trop réduit pour être considérés comme secteurs « porteurs ».

Plus de deux jeunes sur dix ont connu un premier mouvement vers le marché de l'emploi via le travail intérimaire. L'intérim reste la première porte d'entrée pour les jeunes vers le marché du travail. **Parmi les secteurs qui recrutent via le canal de l'intérim, le commerce semble offrir le plus grand nombre d'opportunités. La logistique et l'industrie alimentaire présentent également un nombre non négligeable de débouchés.**

1. ANALYSE DE L'INSERTION DES JEUNES INSCRITS AU FOREM

1.1 MÉTHODOLOGIE ET AVERTISSEMENTS

- Sont analysées ici des données relatives aux demandeurs d'emploi inscrits au Forem en 2022 et leur devenir dans les six mois qui ont suivi³. Cette analyse ne considère que les personnes âgées de 18 à 24 ans accomplis, inscrites pour la première fois au Forem entre juin et octobre 2022.
- L'étude mesure l'insertion à l'emploi sous l'angle du taux d'insertion, du délai avant l'insertion et de la durée de l'occupation, au cours des six mois après l'inscription. Les indicateurs sont ventilés selon les données administratives disponibles pour chaque demandeur d'emploi. Les secteurs de l'insertion des jeunes sont également passés en revue.
- Ce travail décrit la relation entre le type d'études et la mise à l'emploi. Il s'agit ici de pressentir l'influence du niveau et du type d'études sur l'insertion d'un jeune demandeur d'emploi sur le marché du travail⁴.
- Le lecteur sera donc prudent car on ne peut extrapoler ces observations, ni inférer un effet des diplômes sur la mise à l'emploi des jeunes en général. Les pages qui suivent étudient uniquement le lien entre le niveau de qualification scolaire et la mise à l'emploi des jeunes demandeurs d'emploi inscrits au Forem.
- Les observations qui suivent ne concernent que l'emploi salarié. Le travail indépendant et les engagements transfrontaliers ne sont pas pris en compte ici. Certains résultats sont ainsi sous-estimés car les échanges de données entre les services publics de l'emploi et les autres intervenants publics (ONSS, INASTI, ONEM...) requièrent plusieurs mois pour être complets.
- Le niveau d'études « Alternance » regroupe l'ensemble des jeunes ayant réussi un contrat d'alternance, que ce soit via la formation en alternance (réseau IFAPME) ou via l'enseignement en alternance (CEFA).

³ Pour des raisons techniques liées à la réception des flux mettant à jour l'applicatif de gestion des demandeurs d'emploi, au moins un mois supplémentaire à la période d'observation est nécessaire pour disposer de l'ensemble

des informations. Ainsi, l'observation des six mois suivant fin octobre n'est valide qu'à partir de juin.

⁴ Sans encore disposer de données de l'enseignement assemblées aux données de la demande d'emploi, on ne peut faire en Wallonie, comme le fait le service d'étude du

VDAB – service public régional flamand – un lien entre « études » et mise à l'emploi. Le monitoring lié au cadastre des sortants de l'enseignement devrait bientôt être disponible pour la fédération Wallonie-Bruxelles.

1.2 LES JEUNES INSCRITS SORTANT DE L'ÉCOLE

Définition du public : inscriptions en cours d'année

En 2022, 29 834 individus de 18 à 24 ans se sont inscrits pour la première fois au Forem, soit 8 % de plus qu'en 2021. 93,5 % des personnes suivies sont inscrites en tant que demandeurs d'emploi en stage d'insertion. Les autres sont inscrites comme demandeurs d'emploi libres. La proportion des inscrits libres est supérieure par rapport à 2021.

Figure 2 : Volume des « jeunes » inscrits pour la première fois au Forem en 2022 selon le niveau d'études et le mois d'inscription

Source : Le Forem

Etudes Mois d'inscription	Primaire + Sec. de base	Sec. 2e deg.	Sec. 3e deg.	Alternance	Bac	Master	Indéterminé	Total
2022-01	210	257	660	32	127	49	128	1.463
2022-02	210	292	525	39	343	113	140	1.662
2022-03	257	289	428	38	78	22	133	1.245
2022-04	195	154	280	21	48	12	113	823
2022-05	250	165	297	23	47	15	133	930
2022-06	233	204	547	52	257	26	126	1.445
2022-07	242	293	1.170	106	653	276	116	2.856
2022-08	357	384	2.032	132	880	286	164	4.235
2022-09	553	734	4.134	228	1.814	1.011	215	8.689
2022-10	327	356	1.840	75	483	345	172	3.598
2022-11	268	255	798	45	111	73	146	1.696
2022-12	191	207	510	31	84	35	134	1.192
Total	3.293	3.590	13.221	822	4.925	2.263	1.720	29.834

Après une baisse du nombre total de « primo-inscrits » entre 2012 et 2015, la période 2016-2021 a vu une légère remontée de ce public. En 2020, la pandémie de Covid-19 est venue bouleverser les tendances : le nombre de jeunes inscrits pour la première fois au Forem est passé de 29 828 en 2019 à 26.213 en 2020, soit une diminution de 12,1 %. L'année 2021 (+5,3 %) et 2022 (+8,0 %) voient une remontée de ce public (+ 5,3 %) pour se rapprocher du niveau d'avant-crise sanitaire. La hausse est beaucoup plus marquée pour les personnes âgées entre 18 et 21 ans (13,1 % en moyenne)

et pour les personnes diplômées du primaire et du secondaire de base (+ 38,4 %), du secondaire 2^{ème} degré (+ 24,3 %) et de l'enseignement en alternance (+ 21,3 %). En revanche, les diplômés de Bachelor (- 12,5 %), de Master (- 8,5 %) voient leur nombre diminuer.

La hausse sensible du nombre de jeunes inscrits pour la première fois s'inscrit dans un effet de rattrapage après les années de confinement pendant lesquelles certains jeunes ont préféré éviter un marché de l'emploi moins favorable et entamer de nouvelles études.

L'âge moyen de la cohorte s'élève à 21 ans et 127 jours, ce qui constitue une hausse par rapport à 2021. L'entrée dans la population active semble ainsi, pour une série de personnes, de plus en plus tardive. À noter que la part des 25-26 ans (non-couverte par la présente étude) s'accroît également.

Définition du public étudié/analysé

En l'absence de lien entre les banques de données de l'enseignement et celles de l'inscription comme demandeur d'emploi, le concept de « jeunes sortis de l'école » est estimé en considérant uniquement la cohorte des **Jeunes inscrits pour la première fois au Forem entre les mois de juin et d'octobre**⁵.

Figure 3 : Volume des « jeunes » inscrits pour la première fois au Forem sur l'ensemble de l'année 2022 et entre juin et octobre 2022, selon le niveau d'études et l'âge

Source : Le Forem

	ÂGE	Primaire + Sec. de base	Sec. 2e deg.	Sec. 3e deg.	Alternance	Bac	Master	Indéterminé	TOTAL
TOTAL 2022	18	1.489	1.110	1.282	41	7		191	4.121
	19	700	853	2.319	215	11		216	4.314
	20	506	719	3.000	237	264	7	241	4.973
	21	332	492	2.838	169	962	24	255	5.072
	22	130	228	1.838	106	1.297	316	274	4.189
	23	84	120	1.179	44	1.346	993	266	4.032
	24	52	68	765	10	1.038	923	277	3.133
	TOTAL	3.293	3.590	13.221	822	4.925	2.263	1.720	29.834
INSCRIPTIONS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2022	18	706	601	971	20	3		76	2.377
	19	361	453	1.713	170	5		98	2.800
	20	268	413	2.169	170	250	3	116	3.389
	21	216	294	2.088	122	823	19	127	3.689
	22	75	115	1.377	78	1.102	293	129	3.169
	23	57	63	847	31	1.073	863	124	3.058
	24	29	32	558	2	831	766	123	2.341
	TOTAL	1.712	1.971	9.723	593	4.087	1.944	793	20.823

Près de 70 % des jeunes inscrits pour la première fois en 2022 l'ont été dans cet intervalle. Les différences de profils entre les jeunes inscrits pour la première fois entre juin et octobre (personnes de la « cohorte ») et le reste de l'année (personnes « hors cohorte ») sont importantes et constantes dans le temps. Pour les personnes hors cohorte (c'est-à-dire inscrites entre janvier et mai ou en novembre et décembre), la transition entre

l'enseignement et la demande d'emploi s'est déroulée avec un délai plus long. Ceci pourrait refléter l'existence de périodes où des expériences d'essais et d'échecs ont lieu, que ce soit dans l'enseignement ou la vie professionnelle. Le moment d'inscription et le profil de la personne semblent en effet liés.

L'analyse des données administratives disponibles pour décrire la cohorte (c'est-à-dire des personnes inscrites entre juin et octobre) montre que ces personnes sont « moins jeunes » (il y a, hors de la cohorte, proportionnellement aux effectifs, plus de jeunes de 18, 19 et 20 ans) et sont « plus qualifiées ». Ainsi, en 2022, la part de jeunes disposant uniquement du certificat de base (études primaires) est plus élevée pour les jeunes hors cohorte (17,5 %) que pour les jeunes de la cohorte (8,2 %).

Cette analyse vise à cerner au mieux la transition entre l'école et le monde du travail des personnes inscrites entre juin et octobre 2022, lesquelles représentent environ sept jeunes sur dix (69,8 %). Dans les pages qui suivent, l'analyse de l'insertion se rapporte donc aux 20 823 personnes inscrites au Forem entre juin et octobre 2022.

Avant d'aborder l'insertion, il est intéressant de noter que, en 2022, 6 883 jeunes (soit 23,1 % relativement au total de 29 834) viennent s'inscrire au Forem sans diplôme de fin du secondaire, c'est-à-dire en ayant terminé tout au plus l'enseignement secondaire du 2^{ème} degré. Cette proportion augmente par rapport à 2021 (+ 2 p.p.). Le volume de personnes peu

diplômées demeure toutefois important pour les jeunes inscrits entre juin et octobre 2022 : 3 683 jeunes n'ont pas terminé l'enseignement secondaire (relativement au total de 20 823, cela représente 17,7 % de la population étudiée).

⁵ Le service d'analyse du marché du VDAB dispose depuis plusieurs années d'un lien formel entre chaque étudiant sortant de l'enseignement de la Région flamande (banque unique syndiquant l'information de l'enseignement obligatoire et supérieur) et chaque demandeur d'emploi. En plus de

suivre de très près l'insertion à l'emploi par filière d'étude, le VDAB corrige aussi, si nécessaire, le déclaratif du jeune en matière de niveau et de cursus scolaire.

Par ailleurs, en croisant le niveau d'études déclaré et l'âge, on constate qu'un grand nombre de personnes ont sans doute redoublé au moins une année ou débuté des études supérieures sans les terminer. Ainsi, pour la cohorte, 9 346 personnes ont dépassé l'âge habituel de fin de scolarité

1.3 L'INSERTION À L'EMPLOI DES JEUNES INSCRITS ENTRE JUIN ET OCTOBRE 2022

L'insertion à l'emploi des jeunes inscrits entre juin et octobre est analysée par le biais du **taux** et du **délai d'insertion**, mais également de la **durée d'occupation à l'emploi**.

Taux d'insertion

Le taux d'insertion dépend du rapport entre le nombre de jeunes insérés au moins un jour à l'emploi et le nombre total de jeunes inscrits.

Par convention et souci de rapidité dans la diffusion des données, le calcul de ce taux porte sur une période d'observation de six mois⁶ après la première inscription.

Il va de soi que – parmi différents facteurs – la durée d'observation influence de facto le niveau de l'insertion puisque, plus le temps passe, plus la personne a de chances de prêter un jour à l'emploi et donc de faire partie des personnes « insérées ».

Six mois après la première inscription dans la demande d'emploi, 65,0 % des jeunes inscrits entre juin et octobre ont connu au moins un jour à l'emploi. Le taux diminue par rapport à 2021 (-4,4 p.p.) mais constitue le deuxième résultat le plus élevé depuis la création de cette étude en 2008. Si on considère l'ensemble des personnes inscrites au cours de l'année 2022 (et non plus uniquement celles inscrites de juin à octobre), le taux d'insertion à six mois est de 62,2 %.

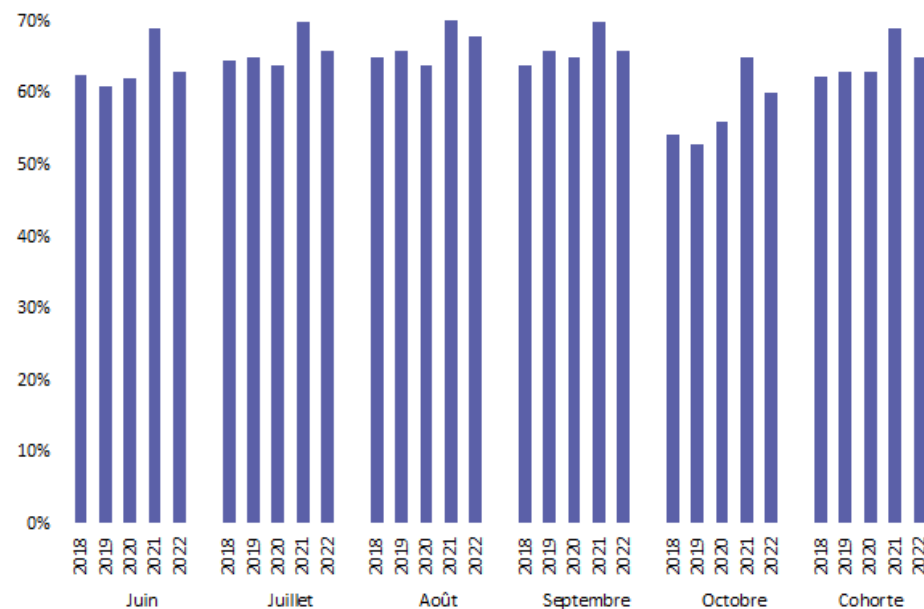
⁶ Il convient d'ajouter un autre mois pour être certain de disposer de toutes les informations relatives à l'insertion à l'emploi.

secondaire. Si on prend en compte les études secondaires et les études supérieures, la proportion de jeunes s'inscrivant au Forem la première fois et, pour utiliser l'expression consacrée, « qui ne sont pas à l'heure » atteint 42 %. Cette proportion est relativement stable dans le temps.

L'analyse du taux d'insertion selon le mois d'inscription montre une diminution du taux d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi pour tous les mois d'inscription par rapport à 2021.

Figure 4 : Taux d'insertion à six mois pour les personnes inscrites entre juin et octobre

Source : Le Forem



- **Le moment de l'insertion**

L'essentiel des insertions des jeunes se fait au cours des mois d'août et de septembre (pour les diplômés de l'alternance et de bachelier), septembre et octobre (pour les autres). Cependant, l'analyse des délais d'insertion montre que les jeunes qui s'inscrivent au Forem en juin et juillet tendent à s'insérer moins rapidement que les jeunes inscrits en août et septembre. L'effet des vacances d'été joue sans doute un rôle sur leur insertion. Les jeunes diplômés de l'alternance s'insèrent un peu plus rapidement que les autres niveaux d'études, comme constaté lors des années précédentes.

- **Le niveau d'études**

En 2022, les taux d'insertion diminuent pour presque la totalité des niveaux d'études après une année 2021 qui avait atteint des records en termes de taux d'insertion. Les résultats en 2022 sont quand même les deuxièmes plus élevés depuis 2008, date de création de la présente étude.

Si le niveau d'insertion reste stable (+0,4 points de pourcent) pour les diplômés de l'enseignement primaire et secondaire de base, le recul concerne tous les autres niveaux d'études. L'alternance, le secondaire du troisième degré et le Master connaissent les diminutions les plus importantes (respectivement - 4,7 p.p., - 4,0 p.p. et - 3,4 p.p.). Les diplômés du bachelor (- 1,8 p.p.) et du secondaire du deuxième degré (- 1,8 %) connaissent une baisse moins prononcée de leur taux d'insertion.

La forte reprise économique de 2021 a connu un frein au cours de l'année 2022 avec le début du conflit russo-ukrainien qui a engendré la forte hausse des prix de l'énergie, une diminution de l'activité économique et un recul des engagements.

Généralement très sensibles à la conjoncture économique, les personnes faiblement diplômées avaient connu une augmentation de leur taux d'insertion de 2015 à 2020 (sans doute boostée par un contexte économique favorable, la garantie pour la jeunesse et des évolutions en matière de suivi de ce public). Après un recul en

2020 lié en partie par une chute des opportunités d'emploi notamment dans l'intérim, l'année 2021, marquée par une relance économique rapide, fait progresser leur taux d'insertion. En 2022, le taux d'insertion des personnes peu qualifiées ne semble pas trop souffrir du ralentissement conjoncturel.

Figure 5 : Part des jeunes inscrits entre juin et octobre 2022 et insérés dans les six mois, par mois de l'insertion

Source : Le Forem

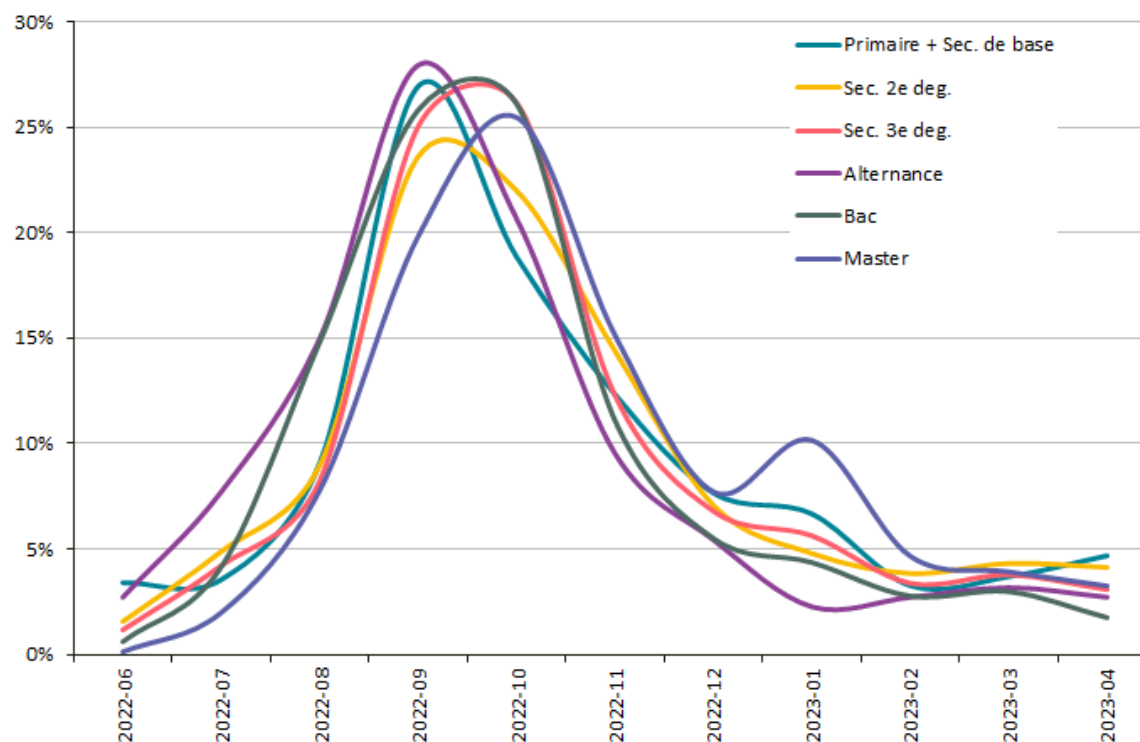
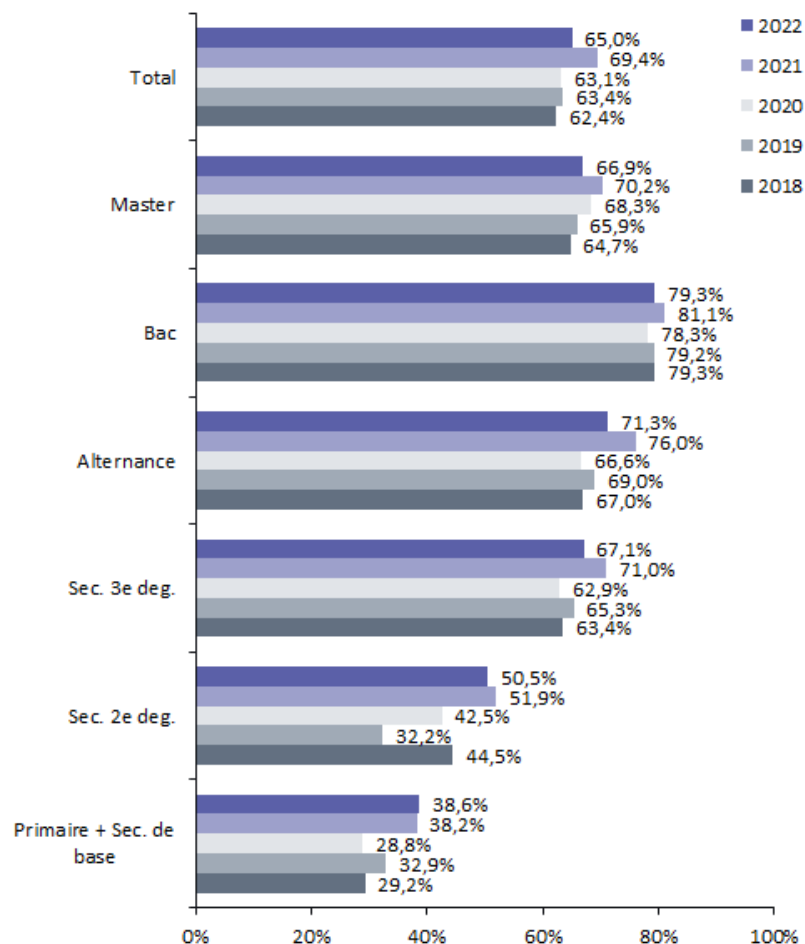


Figure 6 : Taux d'insertion à six mois des jeunes inscrits entre juin et octobre 2022, par grand niveau d'études

Source : Le Forem



Une analyse plus fine révèle des disparités de taux d'insertion au sein du niveau secondaire de 3^{ème} degré. Ainsi, les personnes qui terminent des études secondaires techniques qualifiantes (7^{ème} ou complémentaire) connaissent un taux d'insertion élevé (supérieur à 73 %) dépassant celui des diplômés de l'alternance et de master, tandis que les personnes qui s'inscrivent avec un diplôme d'études secondaires générales enregistrent un taux d'insertion de 60,5 %, soit bien en deçà du taux moyen du secondaire de 3^{ème} degré (67,1 %).

Figure 7 : Nombre de personnes inscrites entre juin et octobre et nombre de personnes insérées après six mois, selon l'année de référence et le niveau d'études

Source : Le Forem

Inscrits entre juin et octobre	2018		2019		2020		2021		2022	
	inscrits	insérés	inscrits	insérés	inscrits	insérés	inscrits	insérés	inscrits	insérés
Primaire + Sec. de base	1.766	516	1.596	525	1.145	330	1.147	438	1.712	661
Sec. 2e deg.	2.035	905	1.940	937	1.472	626	1.658	860	1.971	996
Sec. 3e deg.	10.520	6.671	10.588	6.914	9.122	5.741	9.346	6.640	9.723	6.522
Alternance	436	292	494	341	590	396	675	513	593	423
Bac	4.678	3.711	4.463	3.533	4.561	3.570	4.741	3.844	4.087	3.239
Master	1.977	1.280	2.344	1.544	2.573	1.757	2.143	1.505	1.944	1.300
Indéterminé	80	26	684	231	589	232	531	243	793	404
Total	21.492	13.401	22.109	14.025	20.052	12.652	20.241	14.043	20.823	13.545

Délai d'insertion

L'observation du délai d'insertion pour les jeunes inscrits entre juin et octobre indique que **si on considère les 65,0 % de personnes insérées à l'emploi dans les six mois, la plupart (plus de huit personnes sur dix) l'ont été dans les trois mois calendrier.**

L'alternance (réseaux IFAPME ou CEFA) connaît le délai d'insertion le plus court. Plus d'un quart des jeunes demandeurs d'emploi ayant terminé un contrat d'alternance s'insèrent endéans une semaine. Cette rapidité d'insertion est liée à la possibilité pour un apprenti (IFAPME) de conclure un contrat de formation considéré comme un contrat de travail et de s'inscrire comme demandeur d'emploi pour percevoir les allocations de chômage ou d'insertion (moyennant un stage d'insertion). Cette autorisation spécifique vient ainsi « gonfler » les chiffres des insertions immédiates des jeunes issus du système en alternance.

Pour les autres niveaux d'études, cette proportion est d'environ un quart (personnes qui s'inscrivent et partent à l'emploi endéans la semaine). Les chiffres sont relatifs puisque nous ne disposons pas d'information relative à l'insertion de jeunes qui ne se seraient pas inscrits auprès du Forem.

Figure 8 : Quintiles des délais d'insertion des personnes insérées dans les six mois de leur inscription, 2022 - Source : Le Forem

Délai d'insertion des personnes insérées dans les six mois de leur inscription - 2022		
Q1	Moins de 6 jours	20 %
Q2	De 6 à 19 jours	20 %
Q3	De 20 à 43 jours	20 %
Q4	De 44 à 84 jours	20 %
Q5	Plus de 84 jours	20 %

La répartition de la population de référence selon le délai d'insertion par tranche de 20 % (quintiles) simplifie la lecture et l'analyse de la courbe de délai d'insertion. Les valeurs des quintiles sont stables par rapport aux années précédentes. **Parmi les personnes qui se sont insérées, 20 % l'ont été dans un délai de moins de six jours. Le délai d'insertion moyen est de 48 jours, il est stable par rapport à celui de 2021 (47 jours).**

Durée d'occupation

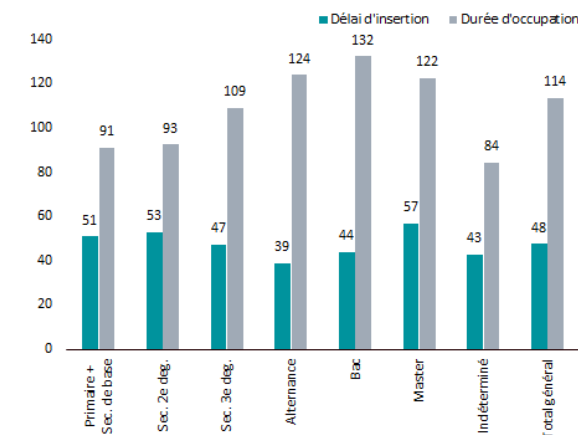
Par rapport à 2021, la distribution des durées d'occupation montre une stabilisation des durées d'occupation. Environ 60 % des jeunes insérés connaissent au moins trois mois d'occupation dans les six mois.

La durée moyenne est en léger recul : 114 jours en 2022 alors que celle-ci était de 118 jours en 2021. Parmi les jeunes qui ont connu l'emploi dans les six mois suivant l'inscription, 20 % ont été occupés moins de 43 jours.

Figure 9 : Quintiles de la durée d'occupation des personnes insérées dans les six mois de leur inscription, 2022 - Source : Le Forem

Durée d'occupation des personnes insérées dans les six mois de leur inscription - 2022		
Q1	Moins de 43 jours	20 %
Q2	De 43 à 98 jours	20 %
Q3	De 99 à 145 jours	20 %
Q4	De 148 à 170 jours	20 %
Q5	Plus de 170 jours	20 %

Figure 10 : Durée d'occupation et délai d'insertion moyens par niveau d'études en 2022 - Source : Le Forem



Le graphique ci-dessus pourrait illustrer l'hypothèse de l'influence du niveau d'études sur le délai d'insertion et sur la durée d'occupation (dans les six mois suivant l'inscription). Le contrat d'alternance se distingue par une insertion rapide et de plus longue durée. Les diplômés d'études

supérieures – universitaires ou non – présentent également des durées d'occupation plus élevées que la moyenne. Les diplômés relatifs au niveau des études universitaires connaissent souvent une insertion plus lente. Le manque de connexions entre ces études et le monde du travail est parfois pointé par d'aucuns pour commenter ce phénomène. Selon le sociologue Georges Felouzis, « *Ce qui relève de la formation et ce qui relève de l'insertion est trop souvent traité de façon étanche [dans les parcours universitaires]* »⁷. C'est pourquoi le Conseil supérieur de l'emploi, dans ses recommandations concernant le marché du travail, préconise l'adoption de stages en entreprises et d'expériences de travail dans tous les cursus, y compris le niveau universitaire⁸.

Les jeunes moins qualifiés connaissent, quant à eux, des délais d'insertion plus longs que la moyenne et des durées d'occupation plus courtes. Leur parcours vers l'emploi est plus souvent fractionné avec des périodes d'emploi (travail intérimaire ou non) plus courtes et auprès de plusieurs employeurs.

Catégorisation en cinq groupes distincts

Une personne sur cinq est insérée soit très vite (Q1 délai), soit « durablement » (Q5 durée). Les graphiques et tableaux suivants croisent ces deux informations afin de connaître la proportion de personnes insérées vite et plus de trois mois sur six.

Les observations conjointes du délai et de la durée d'insertion à l'emploi sur une courte période après

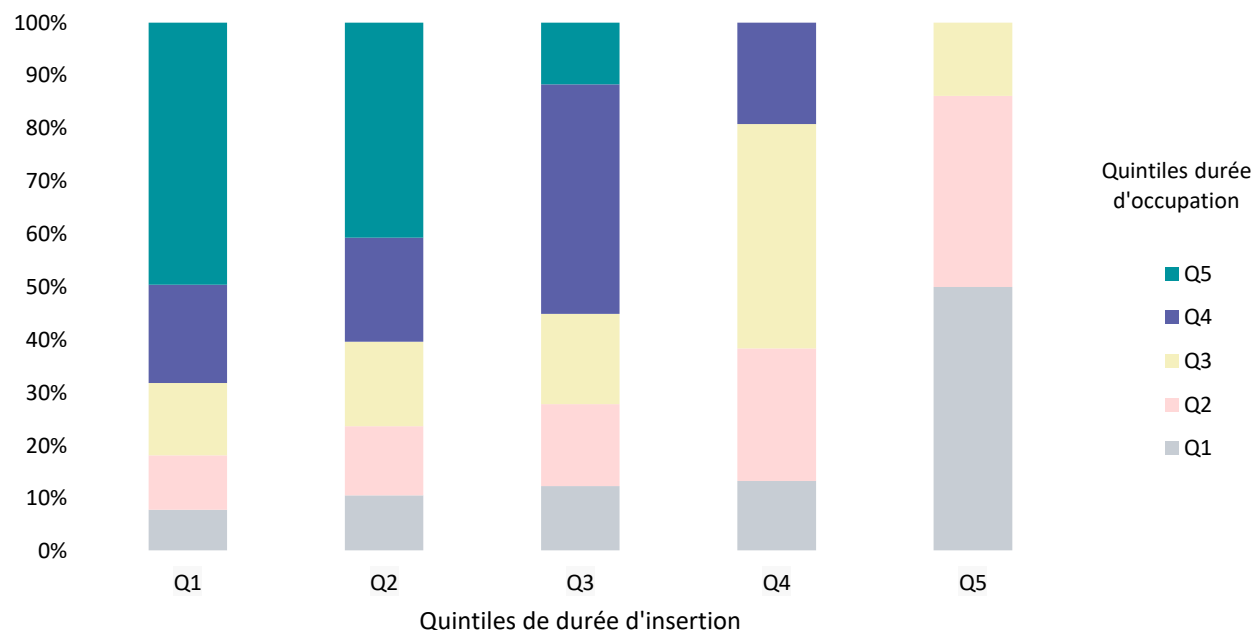
l'inscription sont liées puisque, par définition, une personne insérée après un long délai ne pourra pas accumuler une longue durée d'insertion au cours d'une période de six mois suivant son inscription alors qu'une personne insérée rapidement aura une probabilité plus élevée de connaître une plus longue durée d'occupation.

Malgré cette réserve, l'observation conjointe des deux indicateurs permet de répartir les personnes **en cinq segments/catégories**. Pour faciliter la lecture, le codage en couleur (du bleu au jaune

dans les figures 11 et 12) rend compte d'un ordre relatif en termes de vitesse et de durée d'insertion.

Figure 11 : Répartition des personnes insérées dans les six mois selon les quintiles de délai et de durée d'occupation, 2022

Source : Le Forem



⁷ G. FELOUZIS, Des mondes incertains, les universités, les diplômés et l'emploi dans Formation Emploi. Revue française de sciences sociales, n°101, janvier 2008, p.135-147.

⁸ Conseil supérieur de l'emploi, État des lieux du marché du travail en Belgique et dans les régions, juillet 2023.

Parmi les 20 823 jeunes demandeurs d'emploi suivis :

- 7 278 n'ont connu aucune insertion à l'emploi dans les 6 mois, soit 35,0 % des personnes suivies (« E »)
- 4 163 (20,0 %) ont connu une insertion rapide à l'emploi, c'est-à-dire endéans le premier mois de leur inscription au Forem, et ont été occupés plus de trois mois (en cumul) sur les six mois pendant lesquels ils ont été suivis (« A » dans la figure 12)
- Les autres, soit environ cinq jeunes sur dix, ont connu une situation intermédiaire, c'est-à-dire un passage rapide à l'emploi mais pour moins de trois mois (« C »), un passage après un mois d'inscription mais pour plus de trois mois d'occupation (« B ») ou encore un passage après plus d'un mois d'inscription et pour moins de trois mois d'occupation cumulée sur les six mois de suivi (« D »).

Figure 12 : Répartition des personnes insérées dans les six mois selon les quintiles de délai et de durée d'occupation, 2022

Source : Le Forem

Jeunes inscrits entre juin et octobre 2022 - Insertion (ou non) dans les 6 mois		
A	Insérés rapidement (dans le mois) ET durablement (plus de 3 mois)	4.163
B	Insérés durablement (plus de 3 mois) après un délai de plus d'1 mois	3.995
C	Insérés rapidement (dans le mois), occupés moins de 3 mois	1.127
D	Insérés moins de 3 mois après un délai de plus d'1 mois	4.260
E	Non insérés dans les 6 mois de l'inscription	7.278

1.4 LES FILIÈRES D'ÉTUDES

Le graphique de la page suivante illustre l'intérêt d'analyser l'insertion à l'emploi en lien avec la filière d'études, surtout au sein de l'enseignement secondaire. Les études à portée plus spécifique, **orientées vers un métier ou un type d'activité**, comme le « bac », l'alternance ou les études techniques et professionnelles complémentaires semblent favoriser l'insertion « durable » du jeune demandeur d'emploi dans la période de six mois qui suit l'inscription comme demandeur d'emploi.

L'enseignement technique ou professionnel complémentaire (7^{ème} année) connaît des types d'insertion plus proches des diplômes de l'enseignement supérieur que de l'enseignement

secondaire supérieur. À ce titre, il tend à se rapprocher du contrat d'alternance.

Ce sont les diplômes du niveau « bac court », de l'enseignement technique et professionnel complémentaire, du master et de l'alternance qui augmentent les chances d'être insérés « rapidement » et « durablement ».

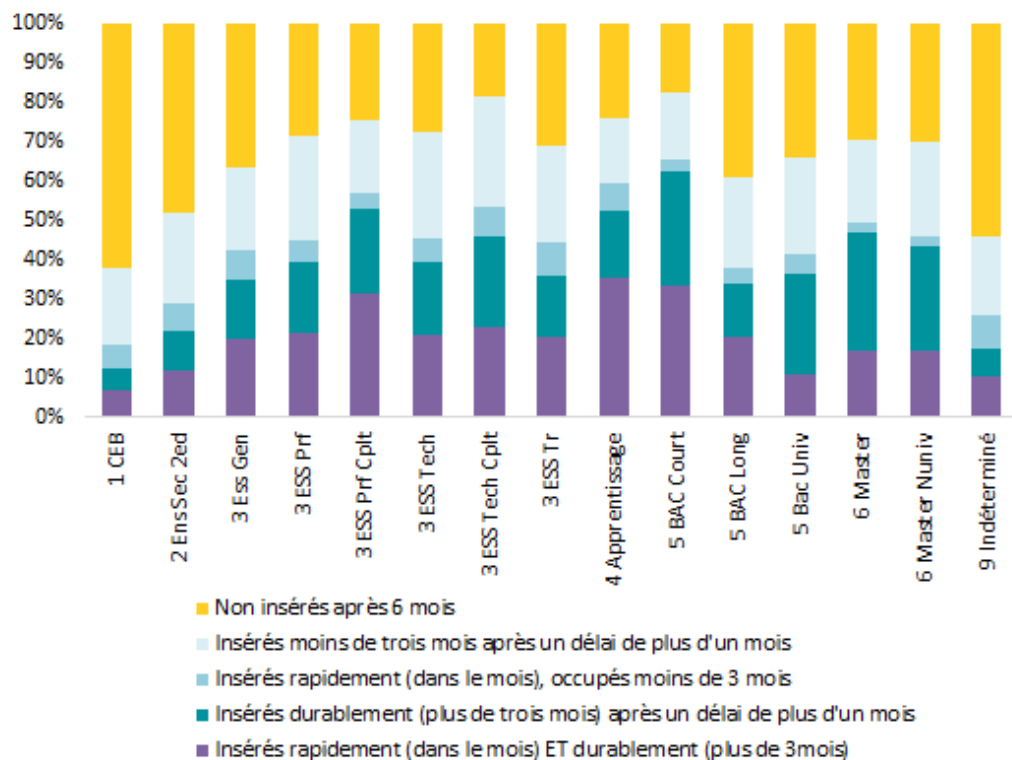
L'explication selon laquelle les filières d'enseignement avec une finalité métier pourraient favoriser l'insertion, semble bien s'appliquer ici aussi ; les bacheliers d'études universitaires ou supérieures de type long n'obtenant pas d'aussi bons résultats d'insertion que les bacheliers d'études supérieures de type court.

Par ailleurs, comme constaté chaque année, la part de personnes se retrouvant sans emploi dans les six mois est légèrement plus importante pour les masters que pour les bacheliers courts.

Il convient de rappeler les limites de la présente étude, à savoir l'absence d'informations concernant les jeunes qui débutent leur vie professionnelle **sans s'inscrire au Forem**. Or, les ingénieurs, les informaticiens, les médecins... s'insèrent en général très rapidement, sans nécessairement s'inscrire comme demandeur d'emploi. Les jeunes demandeurs d'emploi issus de l'enseignement primaire, disposant d'un diplôme de l'enseignement de base ou d'études faites à l'étranger sans équivalence semblent nettement désavantagés par rapport aux personnes en possession d'une qualification ou d'un diplôme reconnu⁹.

⁹ La catégorie « études sans équivalence » comporte plus de jeunes de nationalité étrangère, ce qui pourrait influencer le taux d'insertion à l'emploi.

Figure 13 : Répartition des jeunes insérés dans les six mois par segment selon les filières d'études, chaque filière étant ramenée à 100, 2022 Source : Le Forem



Pour un jeune demandeur d'emploi, le type d'études et les options suivies influencent assurément l'insertion à l'emploi.

Les graphiques suivants présentent, pour chaque niveau d'études, les options rassemblant un nombre suffisant de demandeurs d'emploi de la cohorte décrite précédemment (jeunes demandeurs d'emploi inscrits entre juin et octobre 2022). Le métier est positionné sur l'axe horizontal selon le taux d'insertion à six mois après l'inscription et, sur l'axe vertical, selon la proportion des personnes insérées à l'emploi pendant plus de trois mois sur les six. Les options d'études qui apparaissent dans le coin supérieur droit des graphiques peuvent ainsi être considérées comme des atouts pour l'insertion à l'emploi, l'insertion y paraissant plus élevée et plus « durable ».

2. LE NIVEAU ET L'OPTION D'ÉTUDES, ÉLÉMENTS CLÉS DE L'INSERTION

2.1 ENSEIGNEMENT SECONDAIRE SUPÉRIEUR

Les graphiques qui suivent ne reprennent que les options pour lesquelles au moins 40 jeunes se sont inscrits comme demandeurs d'emploi durant la période étudiée. Cela représente 8 088 jeunes sur 9 723, soit 83 % des jeunes issus de l'enseignement secondaire du 3^{ème} degré.

Enseignement secondaire supérieur professionnel

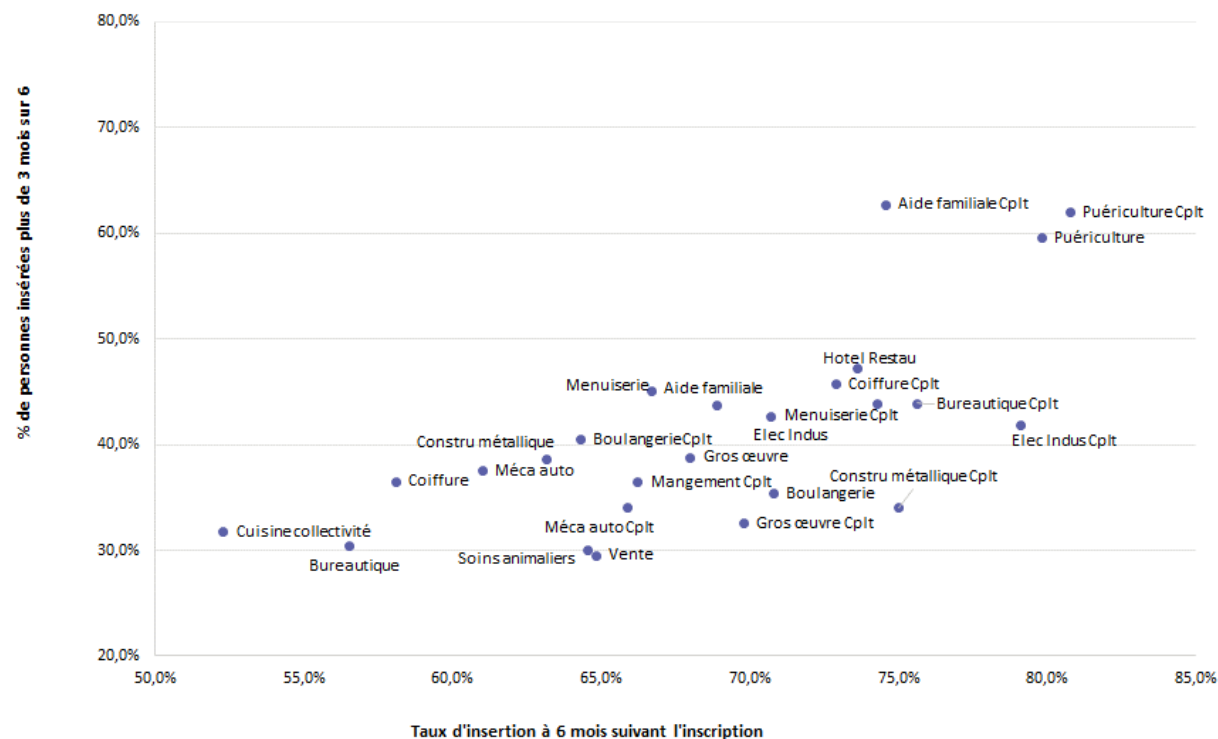
Comme les années précédentes, le brevet de puériculture en enseignement professionnel complémentaire (CPLT) et la puériculture en enseignement secondaire supérieur et l'électricité industrielle en enseignement complémentaire présentent le meilleur taux d'insertion.

Comme en 2021 les options techniques côtoient les options à orientation sociale parmi les études menant plus facilement à l'emploi. C'est ainsi que la construction métallique ou l'hôtellerie-restauration, ont des taux d'insertion proches de celui des diplômés d'aide familiale ou de la bureautique en année complémentaire.

Dans le cadran, en bas, à gauche, se retrouvent la cuisine de collectivité et le secrétariat-bureautique. Pour ces options, il existe probablement une grande concurrence sur le marché de l'emploi avec des personnes diplômées de filières qui « insèrent » sans doute davantage comme le bachelier, l'alternance ou une année complémentaire de l'enseignement secondaire.

Figure 14 : Options de l'enseignement secondaire supérieur professionnel selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2022

Source : Le Forem



Enseignement secondaire supérieur général et technique

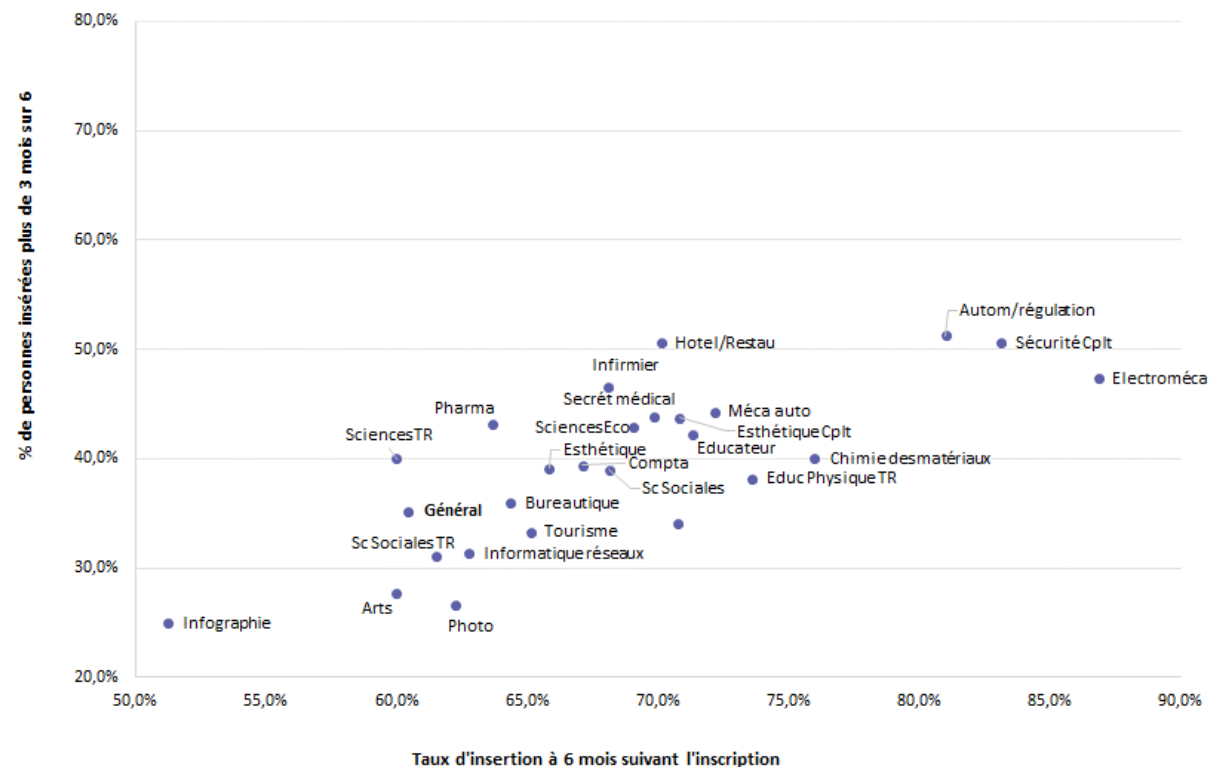
On constate que les résultats en termes de taux d'insertion et de durée d'insertion des deux types de filières (professionnelle et technique) s'inscrivent dans des fourchettes de valeurs comparables, même si, en moyenne, la filière technique présente de meilleurs taux d'insertion à l'emploi que la filière professionnelle.

L'électromécanique, la sécurité (en technique complémentaire), les sciences et l'automation-régulation affichent les meilleurs taux d'insertion. Ces options ont la particularité de souvent mener à des métiers faisant partie des fonctions critiques¹⁰.

L'enseignement général fait partie des filières avec un taux d'insertion sous la moyenne et relativement peu durable pour un jeune demandeur d'emploi et représente de loin le type de qualification le plus important en termes d'effectifs : 2 052 personnes se sont inscrites de juin à octobre, à l'issue de telles études.

Figure 15 : Options de l'enseignement secondaire supérieur général et technique selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2022

Source : Le Forem



¹⁰ Le Forem, Difficultés et opportunités de recrutement : liste 2022 des métiers/fonctions critiques et en pénurie en Wallonie.

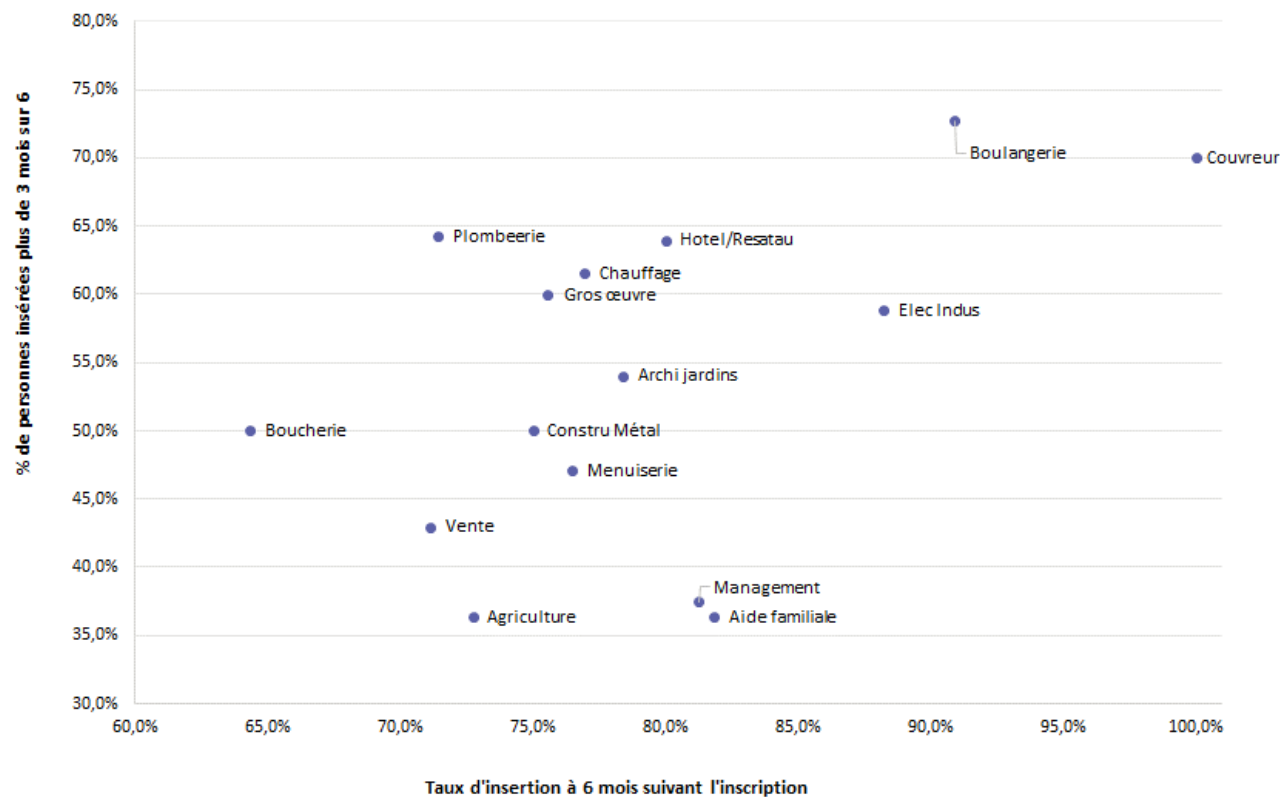
2.2 CONTRAT D'ALTERNANCE

Le graphique ci-dessous ne reprend que les options pour lesquelles au moins 10 personnes se sont inscrites durant la période étudiée (448 personnes sur 593, soit 76 % des diplômés de l'alternance inscrits pendant la période d'observation).

Les constats observés pour les métiers techniques sont aussi valables pour l'enseignement et la formation en alternance (réseaux CEFA et IFAPME). Quatre options comptent plus de quatre personnes insérées sur cinq après six mois : L'hôtellerie/restauration, la gestion d'entreprise/management, l'aide familiale, l'électricité industrielle, la boulangerie/pâtisserie et la couverture qui réussit la performance de compter 100 % d'insertion à 6 mois.

Figure 16 : Options de l'enseignement et de la formation en alternance selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2022

Source : Le Forem



2.3 BACHELIER

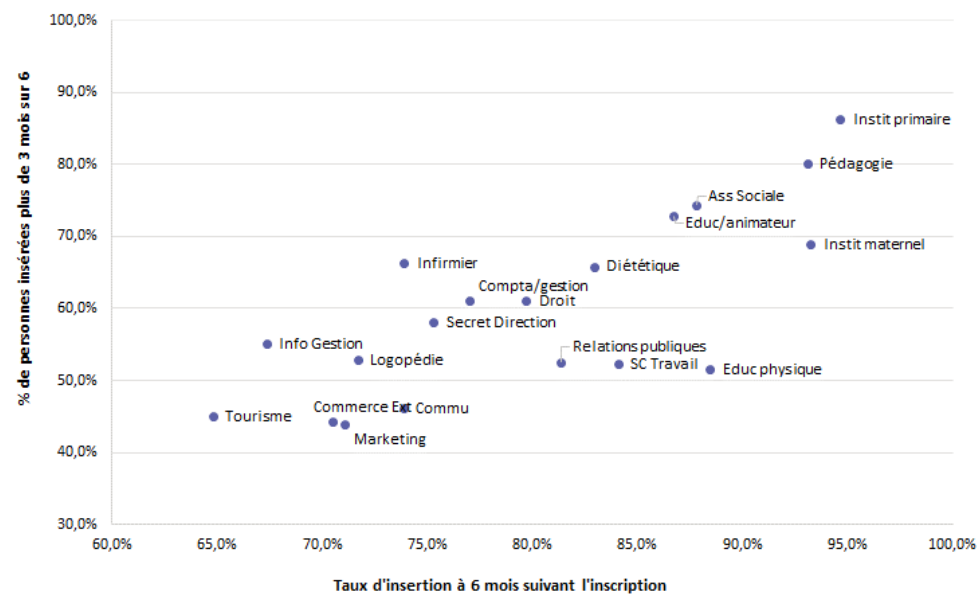
Le graphique suivant ne reprend que les options pour lesquelles au moins 40 demandeurs d'emploi se sont inscrits durant la période étudiée (2 769 personnes sur 4 087, soit 68 %). Du fait de cette restriction méthodologique, les personnes avec un baccalauréat universitaire et ayant terminé des études supérieures de type long ne sont pas représentées.

Les options liées à l'enseignement, instituteur primaire et maternel, pédagogie, éducation physique voire éducateur ou assistant social, présentent, depuis six ans, un taux d'insertion supérieur à 80 % et une proportion de personnes insérées plus de trois mois sur six de plus de 60 %.

Les bacheliers en soins infirmiers, options qui faisaient traditionnellement partie du groupe des options qui mènent rapidement et durablement à l'emploi, connaissent un léger recul en matière d'insertion à l'emploi depuis quelques années, cela peut sembler contradictoire avec les besoins des soins de santé apparus pendant la crise sanitaire. On pourrait néanmoins voir dans cette tendance le fait que les employeurs viennent chercher les diplômés dans cette option dès la sortie de l'école et par conséquent, que les jeunes s'insèrent sans passer par le Forem.

Figure 17 : Options des bacs selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2022

Source : Le Forem



2.4 MASTER

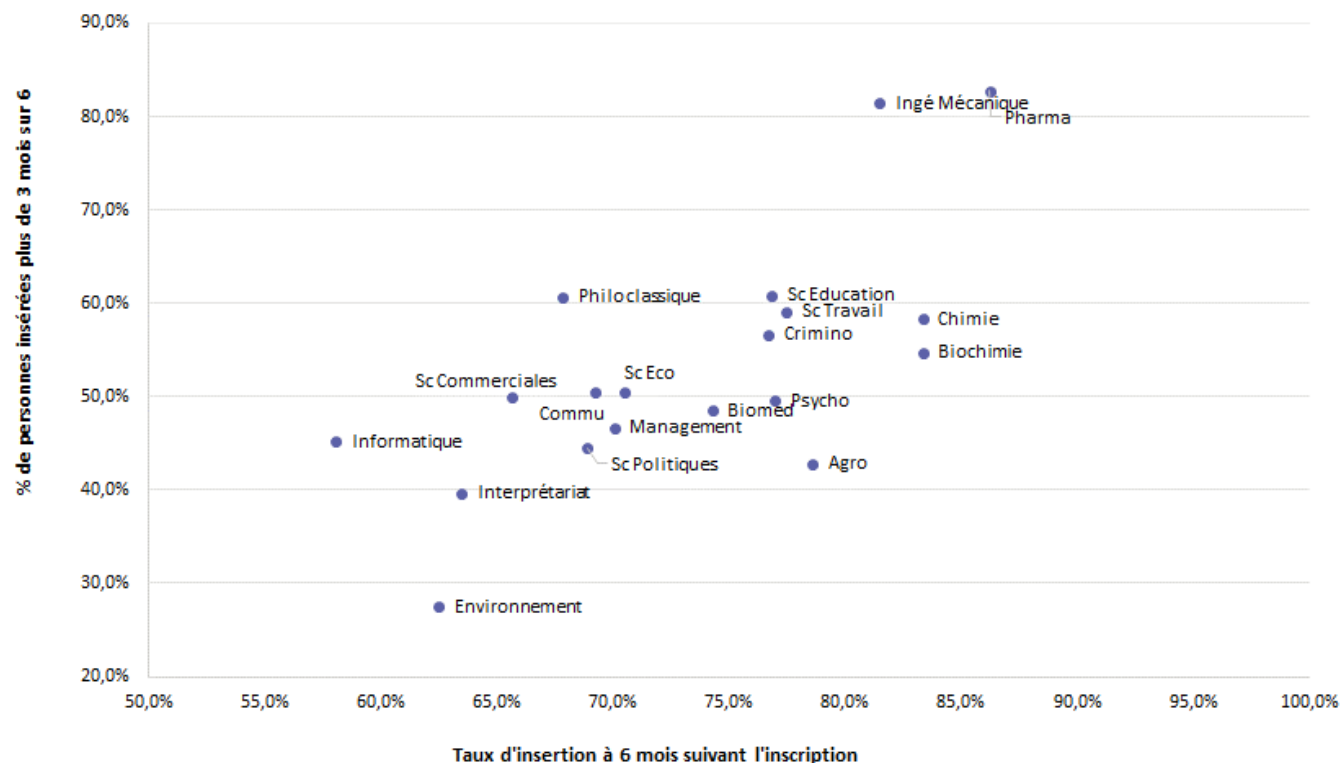
Ce graphique ne reprend que les options pour lesquelles au moins 25 demandeurs d'emploi se sont inscrits durant la période étudiée (1 096 personnes sur 21 944, soit 56 %). Plusieurs options n'ont pas été prises en compte dans l'analyse : il s'agit de certaines professions libérales dont l'exercice requiert un stage (architecte, logopède, kiné, vétérinaire et droit). Le stage ne donnant pas lieu à une déclaration ONSS, les taux d'insertion de ces deux options seraient dès lors fortement sous-évalués.

D'année en année, les options qui obtiennent un taux d'insertion élevé varient beaucoup pour ce niveau d'études. Rappelons que l'analyse ne tient pas compte des personnes qui trouvent directement un emploi après leurs études sans s'inscrire comme demandeur d'emploi au Forem. C'est pourquoi les taux d'insertion de certains métiers sont probablement sous-estimés.

En 2022, les orientations scientifiques connaissent les meilleurs résultats en termes d'insertion : pharmacie, chimie, biochimie, ingénierat mécanique.

Figure 18 : Options des masters selon le taux d'insertion et le pourcentage d'insérés plus de trois mois sur six en 2022

Source : Le Forem



3. QUELS SECTEURS EMBAUCHENT LES JEUNES APRÈS LEURS ÉTUDES ?

Le tableau ci-contre reprend le nombre d'insertions des jeunes inscrits entre juin et octobre 2022, par secteur d'activité économique¹¹ ainsi que le nombre de postes de travail salarié répertoriés en Wallonie, en décembre 2021 (dernières données de l'ONSS disponibles pour évaluer l'emploi résident wallon au moment de la rédaction de cette étude), pour permettre d'identifier les secteurs qui emploient proportionnellement davantage de jeunes sortant des études.

L'analyse se base sur le statut des personnes selon l'information mise à jour dans la banque de données du Forem. Il est ainsi possible de connaître le secteur d'insertion à l'emploi du public observé.

Un demandeur d'emploi peut conclure des contrats avec des employeurs relevant de différents secteurs. Toutefois, dans cette analyse, un seul secteur a été retenu pour l'insertion du demandeur d'emploi sur base de deux critères : tout d'abord, le secteur dans lequel le demandeur d'emploi preste le plus de jours de travail et, ensuite, le secteur où a eu lieu l'insertion la plus récente¹².

L'indice de spécificité est calculé sur base du rapport entre la part du secteur dans l'insertion à l'emploi des jeunes et la part du secteur dans l'emploi salarié wallon. Plus l'indice est élevé, plus la proportion de jeunes insérés dans le secteur est importante.

Figure 19 : Nombre de jeunes insérés par secteur, nombre de postes de travail salarié et Indice de spécificité - Nacebel 2008 - 1 digit

Sources : Le Forem - ONSS

Nace 1	Nace 1 Libellé	Total		Total postes Wallonie		Indice de spécificité
A	Agriculture, sylviculture et pêche	73	0,5 %	4.123	0,4 %	1,44
B	Industrie extractive	0	0,0 %	1.804	0,2 %	0,00
C	Industrie manufacturière	783	5,8 %	124.121	11,3 %	0,51
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné	20	0,1 %	5.751	0,5 %	0,28
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution	37	0,3 %	10.751	1,0 %	0,28
F	Construction	908	6,7 %	63.151	5,7 %	1,17
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	2.086	15,4 %	136.342	12,4 %	1,24
H	Transport et entreposage	236	1,7 %	53.460	4,9 %	0,36
I	Hébergement et restauration	1.091	8,1 %	33.145	3,0 %	2,68
J	Information et communication	336	2,5 %	18.204	1,7 %	1,50
K	Activités financières et d'assurance	151	1,1 %	18.337	1,7 %	0,67
L	Activités immobilières	65	0,5 %	6.288	0,6 %	0,84
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	623	4,6 %	32.129	2,9 %	1,58
N	Activités de services administratifs et de soutien	3.506	25,9 %	99.797	9,1 %	2,86
O	Administrations publiques et défenses, sécurité sociale obligatoire	1.070	7,9 %	123.595	11,2 %	0,70
P	Enseignement	1.117	8,2 %	140.359	12,7 %	0,65
Q	Santé humaine et action sociale	1.057	7,8 %	194.081	17,6 %	0,44
R	Arts, spectacles et activités récréatives	140	1,0 %	14.778	1,3 %	0,77
S	Autres activités de services	166	1,2 %	20.269	1,8 %	0,67
U	Activités des organismes extra-territoriaux	1	0,0 %	452	0,0 %	0,18
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs	0	0,0 %	503	0,0 %	0,00
	Indéterminé	79	0,6 %	0		
Total		13.545	100,0 %	1.101.440	100,0 %	

¹¹ Selon le code Nacebel 2008 à 1 digit.

¹² Cette précaution concerne peu de cas, l'insertion est le plus souvent observée dans un seul secteur.

Il est intéressant de croiser, d'une part, le nombre de jeunes insérés dans les entreprises d'un secteur et, d'autre part, l'indice de spécificité des secteurs. La conjonction de ces deux mesures permet de pressentir des secteurs qui engagent un nombre important de jeunes (plus de 400 personnes) et où la part des jeunes est significative (indice de spécificité supérieur à 1).

Cinq secteurs semblent être particulièrement porteurs pour les jeunes demandeurs d'emploi. Il s'agit de la construction, du commerce de gros et de détail (surtout les grandes surfaces), de l'hébergement et la restauration, des activités spécialisées et techniques et des activités de service administratif et de soutien (qui reprennent notamment l'activité des agences de travail intérimaire).

D'autres secteurs comme l'administration, l'industrie manufacturière, l'enseignement ainsi que la santé et l'action sociale sont également à prendre en compte quand on étudie le public des jeunes même si l'indice de spécificité est inférieur à 1.

Par ailleurs, l'agriculture, la sylviculture et la pêche (caractérisé par des travaux saisonniers), ainsi que l'information et la communication constituent des secteurs où les jeunes semblent s'insérer plus que n'importe quelles autres classes d'âge mais en nombre toutefois trop réduit pour être considéré comme secteur qualifié de « porteur ».

Figure 20 : Secteurs porteurs pour les jeunes inscrits en 2022

Source : Le Forem

Nace 1	Nace 1 Libellé	Plus de 400 engagements	Indice de spécificité >1
A	Agriculture, sylviculture et pêche		x
B	Industrie extractive		
C	Industrie manufacturière	x	
D	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur et d'air conditionné		
E	Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution		
F	Construction	x	x
G	Commerce de gros et de détail, réparation de véhicules automobiles et de motocycles	x	x
H	Transport et entreposage		
I	Hébergement et restauration	x	x
J	Information et communication		x
K	Activités financières et d'assurance		
L	Activités immobilières		
M	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	x	x
N	Activités de services administratifs et de soutien	x	x
O	Administrations publiques et défenses, sécurité sociale obligatoire	x	
P	Enseignement	x	
Q	Santé humaine et action sociale	x	
R	Arts, spectacles et activités récréatives		
S	Autres activités de services		
T	Activités des ménages en tant qu'employeurs		

Le croisement du secteur avec le niveau d'études peut amener des constats intéressants.

En effet, en ce qui concerne les cinq secteurs porteurs, certains niveaux d'études sont mieux représentés que d'autres¹³. Ainsi, les jeunes détenteurs d'un certificat du secondaire du 3^{ème} degré et d'un contrat d'alternance sont proportionnellement les plus nombreux dans l'hébergement et la restauration ou le commerce. Dans les activités de services administratifs et de soutien (dont les agences d'intérim), les diplômés de l'enseignement secondaire du 2^{ème} et du 3^{ème} degré sont proportionnellement davantage présents.

En détaillant davantage le secteur d'insertion des jeunes demandeurs d'emploi, il apparaît que le secteur du travail intérimaire reste le secteur le plus porteur en termes d'engagements pour les jeunes sortis de l'école.

Parmi les personnes observées, **plus d'un cinquième des personnes ont connu un premier mouvement vers le marché de l'emploi via l'intérim**. Le travail intérimaire reste donc la première porte d'entrée pour les jeunes vers le marché du travail. Suivent l'enseignement secondaire, l'administration et la restauration. Le classement élevé de l'enseignement corrobore ainsi les bons scores d'insertion des options menant vers l'éducation. On observe une grande stabilité d'une année à l'autre, en ce qui concerne les secteurs d'insertion.

Figure 21 : Top 20 des secteurs qui engagent des jeunes demandeurs d'emploi inscrits en 2022 (Nacebel à 3 digits)

Source : Le Forem

Secteurs d'insertion - Top 20 en Nace à 3 digits				
Top 20	Nace 3	Nace 3 Libellé	Nbr de DE	%
1	782	Activités des agences de travail temporaire	2.999	21,8 %
2	853	Enseignement secondaire	966	7,0 %
3	841	Administration générale, économique et sociale	907	6,6 %
4	561	Restaurants et services de restauration mobile	797	5,8 %
5	471	Commerce de détail en magasin non spécialisé	599	4,4 %
6	477	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	494	3,6 %
7	861	Activités hospitalières	381	2,8 %
8	432	Travaux d'installation électrique et autres travaux d'installation	270	2,0 %
9	412	Construction de bâtiments résidentiels et non résidentiels	235	1,7 %
10	620	Programmation, conseil et autres activités informatiques	235	1,7 %
11	781	Activités des agences de placement de main-d'oeuvre	194	1,4 %
12	107	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	174	1,3 %
13	433	Travaux de finition	172	1,3 %
14	872	Activités de soins résidentiels pour personnes avec un handicap mental	171	1,2 %
15	889	Autre action sociale sans hébergement	159	1,2 %
16	873	Activités de soins résidentiels pour personnes âgées	159	1,2 %
17	475	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	159	1,2 %
18	439	Autres travaux de construction spécialisés	145	1,1 %
19	472	Commerce de détail alimentaire en magasin spécialisé	138	1,0 %
20	842	Services de prérogative publique	131	1,0 %

¹³ En calculant l'indice de spécificité de chaque niveau d'études dans chaque secteur par rapport à l'ensemble de la cohorte.

Compte tenu d'évolutions techniques, depuis 2019, il devient possible d'identifier le secteur d'activité des utilisateurs des agences de travail intérimaire qui ont engagé des jeunes inscrits pour la première fois au Forem en 2022. Le secteur pris en considération devient ainsi celui des utilisateurs des contrats intérimaires. Cela permet d'éclairer encore davantage les secteurs d'insertion des jeunes tout en ne perdant pas de vue que l'intérim demeure une porte d'entrée importante vers le marché de l'emploi pour le public jeune.

Parmi les secteurs qui recrutent les jeunes via une agence de travail intérimaire, figurent différents sous-secteurs du commerce (commerce de gros et de détail). Parmi les 10 sous-secteurs qui recrutent, via l'intérim, le

plus de jeunes inscrits pour la première fois au Forem, cinq font partie du secteur du commerce et concernent, au total, 10,8 % des engagements.

La fabrication de boulangerie-pâtisserie, les restaurants et services de restauration mobile ainsi que la fabrication de produits alimentaires figurent également dans ce classement pour l'année 2022.

Parmi le classement des secteurs avec le plus d'insertions, se trouvent également les services auxiliaires des transports (liés à l'entreposage et la logistique), et l'entreposage et le stockage. Le secteur de la logistique n'a que peu subi l'impact de la crise sanitaire et la pratique de plus en plus répandue de l'e-commerce favorise les engagements dans ce secteur¹⁴.

Figure 22 : Top 10 des utilisateurs des agences intérimaires qui engagent des jeunes demandeurs d'emploi inscrits en 2022 (Nacebel à 3 digits)

Source : Le Forem

Secteurs utilisateurs des contrats interrimaires				
Top 10	Nace 3	Nace 3 Libellé	Nbr de DE	%
1	471	Commerce de détail en magasin non spécialisé	834	6,1%
2	107	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires	252	1,8%
3	477	Autres commerces de détail en magasin spécialisé	233	1,7%
4	464	Commerce de gros d'autres biens domestiques	171	1,2%
5	561	Restaurants et services de restauration mobile	167	1,2%
6	463	Commerce de gros de produits alimentaires, de boissons et de tabac	136	1,0%
7	108	Fabrication d'autres produits alimentaires	135	1,0%
8	475	Commerce de détail d'autres équipements du foyer en magasin spécialisé	117	0,9%
9	522	Services auxiliaires des transports	111	0,8%
10	521	Entreposage et stockage	104	0,8%

¹⁴ Une étude du Forem montre que ces secteurs sont parmi les principaux consommateurs de travail intérimaire : Le Forem, *Le travail intérimaire résident en Wallonie*, Données 2021 et évolutions 2022 à 2021, juin 2022.

Insertion au travail des jeunes Wallons inscrits comme demandeurs d'emploi pour la première fois en 2022

Septembre 2023

Forem
Office wallon de la formation professionnelle et de l'emploi
Boulevard Tirou, 104 - 6000 Charleroi
<https://www.leforem.be>

Cette étude a été réalisée par le service : Veille, analyse et prospective du marché de l'emploi

Analyse et rédaction : Jean-François MARCHAL

Direction : Jean-Marc MANFRON

Éditeur responsable : Marie-Kristine VANBOCKESTAL

forem